

COUDUN.

(Coudin ; Condun ; Coudun-lès-Compiègne ; Couldun. — *Coldunum ; Condunum ; Cosdunum ; Cusdunum.*)



On doit ranger Coudun parmi les plus anciens lieux du pays. C'était, sous les Mérovingiens, une possession de l'abbaye de Saint-Denis, qui tenait cette terre de la libéralité de Clotaire III. On ne trouve au reste sur les seigneurs de Coudun aucun détail dans l'histoire locale, antérieurement au XIII^e siècle.

Aujourd'hui simple village, cette localité était anciennement comptée parmi les bourgs les plus considérables du Beauvoisis ; il s'y trouvait un château fortifié, deux églises paroissiales, un Hôtel-Dieu et une maladrerie. Le prieur d'Elincourt-Sainte-Marguerite nommait aux deux cures. Le château était situé dans la paroisse Notre-Dame, dont l'église a disparu aujourd'hui, ainsi que le château. La seconde paroisse, dite de Saint-Hilaire, empruntait son nom à l'église actuelle de Coudun, que nous allons décrire, et qui est un des monuments rustiques les plus remarquables de l'ancien diocèse.

L'église tout entière, si l'on excepte quelques remaniements partiels, doit trouver place dans cette description, à la fin de laquelle nous aurons soin de distinguer les différentes parties qui doivent être rapportées aux deux périodes successives de sa construction.

ENSEMBLE DE L'ÉDIFICE.

L'orientation de l'église (I : 1, 2) n'est pas régulière : l'axe transversal de la nef offre une déviation de 32 degrés vers l'est ; nous disons *de la nef*, car l'axe analogue du chœur présente une déviation encore plus prononcée, puisqu'elle est de 38 degrés. — Le plan (I : 1), rectangulaire et régulier pour la nef (qui est munie de collatéraux), est irrégulier pour le chœur et les transepts, ce qui tient aux remaniements que ces parties ont subies. — L'appareil des murs est en partie en pierres de taille et en partie en moellons. — Les dimensions générales de l'édifice sont les suivantes :

1° A l'intérieur :		Hauteur du chœur sous voûte. m.	
Longueur totale	23,50	— du transept sud.	5,00
— du chœur	11,00	— des murs des collatéraux de la nef.	4,40
— de la nef.	14,50	2° A l'extérieur :	
— du transept sud	6,70	Hauteur du plus haut faitage du toit du chœur	
Largeur du chœur	4,40	et de la moulure inférieure du	
Largeur totale de la nef.	12,50	clocher	13,60
— de la nef principale	5,70	— des murs de la nef principale et des	
— des collatéraux { sud	2,25	murs extérieurs des transepts. .	9,00
— nord	2,60	— du faitage du toit de la nef	13,50
— du transept sud.	5,65		

DESCRIPTION DE L'EXTÉRIEUR.

Abside (I : 1, 3, 4, 5). — L'abside est entièrement construite en pierres de taille. Elle est bien distincte et en retraite du reste du chœur, presque semi-circulaire et divisée en trois travées à peu près égales par deux contre-forts à retraites en larmier, dont le sommet se confond avec le couronnement. Chaque travée (III : 1) est percée d'une fenêtre à plein cintre, allongée, légèrement évasée et dont la partie supérieure seulement de l'archivolte est embrassée par une moulure saillante profilée en coin

émoussé; cette moulure se prolonge ensuite horizontalement d'une travée à l'autre, en embrassant la partie supérieure des deux contre-forts. On remarque à la base du mur de cette abside une retraite horizontale, en guise de soubassement, qui n'existe pas sur les faces latérales des contre-forts. Le couronnement est caractérisé par une arcature à plein cintre peu saillante (à contre-arcature irrégulière), reçue sur des corbeaux variés et surmontée d'une moulure horizontale (III : 6). Un toit demi-conique recouvre cette partie de l'église (I : 3, 4, 5).

Chœur (I : 4, 5). — Les murs extérieurs qui forment le chœur avec celui de l'abside sont pour ainsi dire une continuation des murs latéraux du clocher (I : 3). L'un et l'autre sont en pierres de taille, excepté dans leur partie supérieure (qui est en moellons), et percés d'une baie de fenêtre ogivale, allongée, légèrement évasée et dont la partie supérieure est entourée de la même moulure que l'archivolte des baies de l'abside, d'où cette moulure se prolonge sans interruption sur ces deux murs; elle s'y trouve au-dessous du niveau de l'imposte de la fenêtre, tandis qu'elle est au-dessus de ce même niveau à l'abside. Ces murs latéraux du chœur étant très-épais vers leur base, y offrent des retraites successives, plus nombreuses au nord (I : 4) qu'au sud (I : 5), mais qui le sont encore bien davantage au niveau de la tranche par laquelle ces murs s'unissent à celui de l'abside (I : 3). Ces murs latéraux, étant plus élevés que ce dernier, ont un toit particulier formé de deux pentes fuyantes qui se réunissent, et qui sont supportées : d'un côté, par le mur du clocher, et, de l'autre, par un petit pignon en pierres de taille et moellons. Ce pignon est surmonté d'une croix de pierre et sert également d'appui au toit particulier de l'abside (I : 3, 4, 5).

Nef (I : 4, 5). — Les murs propres de la nef construits en moellons, excepté au pourtour des baies, à leur extrémité vers la façade et au niveau de leur couronnement, où ils sont en pierres de taille, ne sont visibles que par leur partie supérieure. Remaniés tous deux dans leur tiers le plus voisin des transsepts, ils ne présentent dans le reste de leur étendue que deux baies à plein cintre simples et légèrement évasées. — Le mur du collatéral du sud, appareillé comme les précédents, également remanié dans sa partie voisine du transept correspondant, où l'on a pratiqué une grande fenêtre ogivale, est percé, comme le mur propre de la nef, de deux fenêtres analogues pour la forme, et situées de part et d'autre suivant les axes des deux premières arcades intérieures de la nef. Cette circonstance est importante à noter, en ce que deux fenêtres à plein cintre, bouchées, bien plus petites que les précédentes et ornées au sud (I : 5) d'une moulure semblable à celle qui entoure les œils-de-bœuf de la façade (*), se remarquent vers la partie centrale du mur du collatéral, ce qui prouve que celui-ci est de deux époques. Celui du nord (I : 4) offre des caractères identiques, à cela près qu'il est flanqué de deux petits contre-forts dans le voisinage des petites fenêtres, et d'un troisième sur le prolongement du mur de la façade; tandis que le mur du collatéral du sud n'est renforcé que d'un contre-fort correspondant et analogue à ce dernier.

Transsepts (I : 4, 5). — Le transept du sud (I : 5), appareillé comme la nef, n'offre rien de particulier au niveau de son mur extérieur que deux contre-forts plats, entre lesquels est percée une fenêtre à plein cintre remaniée, qui a remplacé la baie primitive. Mais ce que ce transept présente de remarquable, c'est l'abside semi-circulaire en pierres de taille qui en dépend (I : 3, 5), et qui est dirigée dans le sens du chœur. Adossée au mur correspondant de ce dernier, elle est renforcée à sa base d'un petit contre-fort, et percée au-dessus d'une petite fenêtre à plein cintre évasée. Son couronnement est profilé en biseau et surmonté d'une maçonnerie en retraite, en pierres de taille, formant un toit irrégulier. — Le transept du nord (I : 4), plus étroit que celui du sud, en diffère encore par les caractères suivants : ses contre-forts ont été remaniés; il n'y existe pas ou plus d'abside secondaire, à la place de laquelle est le bâtiment moderne de la sacristie; enfin la fenêtre percée entre les contre-forts n'a pas été remaniée; elle a ceci de particulier qu'elle n'a d'évasement qu'à sa base.

(*) Cette moulure entoure l'archivolte, et s'étendait d'une fenêtre à l'autre au niveau de l'imposte, où l'on suit très-bien sa trace.

Façade, Portail (II). — La façade (II : 1) est construite en pierres de taille, excepté au niveau de son pignon et dans le voisinage des pentes des collatéraux, où le mur est en moellons. Elle est analogue, pour la forme générale, à celle des églises dont la nef est pourvue de collatéraux distincts à l'extérieur, et remarquable par les détails de son ornementation. Sa partie centrale est percée inférieurement de la baie du portail, orné, à droite et à gauche, de trois colonnes engagées et en retraite, à bases et à chapiteaux (II : 6, 7) très-frustes, recevant les retombées d'une archivoltte à moulures également en retraite et composées principalement de tores chevronnés et contre-chevronnés. Cette archivoltte (II : 4), qui est à cintre surhaussé, inscrit un tympan en damier. Le tailloir des chapiteaux s'étend, à droite et à gauche (II : 1), jusqu'à deux hautes arcades à plein cintre simulées et sans ornements, dont les pieds-droits les plus éloignés de l'axe de la façade offrent plusieurs retraites. Ces pieds-droits se dégagent en contre-forts peu saillants, dans la partie supérieure de la façade, où, à partir d'une retraite en larmier qui surmonte les arcades inférieures, est percée une baie de fenêtre à plein cintre (II : 2, 3), allongée, en retraite, légèrement évasée et ornée de deux colonnes latérales dont le fût est chargé de crosses, comme le tore de même diamètre qui les unit dans l'archivoltte. L'ornementation de celle-ci est complétée par une moulure étroite qui l'embrasse et s'étend ensuite, au niveau de l'imposte, d'un contre-fort à l'autre. — Les deux parties de la façade qui correspondent aux collatéraux sont renforcées d'un contre-fort moins saillant que large, et percées, vers leur centre, d'un œil-de-bœuf de 0,35 de diamètre, sans évasement extérieur, et dont les pierres sont inscrites par une moulure circulaire, saillante et à double rang de dents de scie (II : 5). Ce portail a le sommet de son pignon surmonté d'une croix de pierre.

Clocher (I : 3, 4, 5). — Il ne reste du clocher, élevé au niveau de l'intersection des transepts avec le chœur et la nef, que sa partie la plus inférieure, en pierres de taille. Le reste est actuellement en charpente et a remplacé sans doute le clocher primitif.

DESCRIPTION DE L'INTÉRIEUR.

Chœur (I : 1, 6, 7). — Le chœur de l'église de Coudun se prolonge jusqu'à la nef à l'intérieur, où les transepts ne sont pas distincts comme à l'extérieur. L'abside, intérieurement polygonale, s'y compose de trois travées, réunies à angle obtus et offrant l'évasement intérieur des trois fenêtres dont elle est percée. Chaque travée est en rapport, par la partie supérieure, qui est à plein cintre, avec une voûture de voûte qui se dirige, en s'élevant, jusqu'au centre du dernier arc-doubleau du chœur, où convergent également les deux nervures à double tore qui renforcent ces voûtes et partent des deux angles centraux de l'abside; ces nervures sont reçues sur une moulure en console, semblable au tailloir des piliers du chœur et située à la même hauteur. — Le chœur (I : 6) se compose ensuite de deux travées. La première au sud (I : 6; III : 2) est occupée par une arcade ogivale, ouverte sur le transept correspondant, et la seconde (I : 6) est percée d'une fenêtre également ogivale, dont l'évasement, partant du centre de la travée, se dirige obliquement vers l'extérieur, où la baie est plus voisine de l'abside qu'à l'intérieur. Il en est de même au nord; seulement, l'arcade donnant entrée dans le transept gauche est actuellement bouchée en grande partie. De part et d'autre, les deux travées du chœur sont isolées par des pilastres engagés peu saillants et de forme variable. A l'union de l'abside et du chœur, deux pilastres à retraite latérale supportent l'arc doubleau et les deux nervures correspondantes de la voûte du chœur. Les deux pilastres centraux sont simples dans leur moitié inférieure; mais plus haut, ils offrent une saillie (comme un second pilastre surajouté en console) qui supporte l'arc-doubleau central, tandis que les pilastres proprement dits reçoivent les retombées des nervures croisées. A l'entrée du chœur, le soutien de la grande arcade ogivale à retraite qui la constitue, est plus massif et moins élevé que les pilastres précédents; mais il offre latéralement (du côté du chœur) un ressaut vertical, qui s'élance à la hauteur de ces derniers pour compléter les supports des voûtes. Aucun de ces pilastres n'a de base profilée; tous sont surmontés

d'un tailloir (III : 5), différent à l'entrée du chœur (III : 4, 5) — Le sol du chœur, comparé à celui de la nef, est élevé successivement de deux marches. Les voûtes sont ogivales, à arcs-doubleaux simples (excepté vers l'abside où cet arc est orné d'un tore latéral) et à nervures croisées formées de deux tores accouplés. Au niveau de la seconde travée, leur point d'intersection est orné d'une petite rosace.

Nef (I : 6). — La nef principale n'est pas voûtée, et la partie supérieure de ses murs est entièrement cachée par le plafond de bois cintré en berceau qui la surmonte. Ces murs sont semblables à droite et à gauche et percés l'un et l'autre de trois grandes arcades ogivales (I : 6; III : 3), séparées par des piliers quadrilatères, de 2^m,55 de hauteur, sans base, et couronnés d'un tailloir sans ornements. Vers l'intrados de l'arcade qui les domine, la partie supérieure de ces piliers (III : 3, 8) présente une petite console simple; l'ensemble de ces dernières reçoit les retombées de la partie la plus interne de toutes les arcades, qui résulte d'une retraite des deux côtés du mur. Il ne manque de console qu'aux piliers engagés dans le mur de la façade, qui diffèrent en outre des autres par leur moindre épaisseur et un petit soubassement incomplet (III : 3). — Les collatéraux ne présentent à noter que l'évasement simple des fenêtres dont nous avons dit que leurs murs étaient percés (extérieur). Le collatéral droit communique avec le transept correspondant par une arcade à plein cintre; le gauche se termine aujourd'hui au transept correspondant. — Le mur de la façade (III : 7) est simplement percé, dans la nef centrale, des deux baies indiquées à l'extérieur. Celle du portail est surmontée d'une arcade simulée à plein cintre, et celle de la fenêtre, assez évasée, est ornée, au niveau de l'arête de ses pieds-droits, d'une colonne simple (II : 3; III : 7). Du côté des collatéraux (III : 7), où l'on voit l'évasement intérieur de chaque œil-de-bœuf, l'examen du mur de la façade est assez important. Le plafond de bois qui surmonte chaque collatéral se courbe en s'élevant, à partir du mur propre de chacun d'eux, vers le niveau du sommet des arcades de la nef; or, l'on voit qu'à la hauteur du sommet du mur propre au collatéral, il existe de part et d'autre (sur le mur de la façade) une retraite horizontale (III : 7, *cc*) qui devait servir à supporter le plafond primitif de ces collatéraux, également horizontal. On verra tout à l'heure quelle conclusion nous tirons de ce fait.

Transepts (I : 7, 8). — Le transept droit communique, avons-nous dit, avec le chœur par une arcade ogivale, et avec le collatéral droit de la nef par une arcade à plein cintre. On peut dire qu'il est carré de plan; sa voûte d'arêtes est dépourvue de nervures, et son mur extérieur offre l'évasement de la fenêtre remaniée dont il est percé; mais nous devons ajouter que l'abside dont nous avons dit que ce transept était pourvu à l'extérieur, constitue également à l'intérieur une dépendance de ce transept, sur lequel elle s'ouvre par une arcade à plein cintre. Cette arcade n'est que le prolongement d'une voûte en cul-de-four recouvrant cette petite abside secondaire, qui est simple et arrondie de plan dans son fond; ce dernier présente l'évasement simple à plein cintre de la petite fenêtre extérieure, dont l'imposte est au niveau de la base de la voûte en cul-de-four, base dessinée par une moulure horizontale, et interrompue seulement au niveau de la baie.

On doit bien se garder de considérer l'église de Coudun comme homogène dans ses parties principales, ce qui pourrait entraîner à des inductions fausses sur la question si controversée de l'ogive. Il est d'abord évident, en effet, d'après les considérations suivantes, que les deux murs primitifs de la nef principale ont été reconstruits en entier tels qu'ils sont aujourd'hui, la façade et les murs des collatéraux étant conservés. 1° Ces derniers offrent des petites fenêtres bouchées, irrégulièrement situées par rapport aux arcades de la nef principale et ornées *des mêmes dents de scie* que les œils-de-bœuf de la façade : circonstance qui prouve la construction simultanée des murs des collatéraux avec celui de cette même façade; 2° l'état du mur de cette dernière à l'intérieur, démontre que les collatéraux de la nef avaient un plafond horizontal, qui ne pourrait exister aujourd'hui avec les arcades ogivales de la nef, qui seraient trop élevées; 3° les fenêtres à plein cintre situées sur les

murs des collatéraux et qui sont plus grandes que celles ornées de dents de scie et actuellement bouchées qu'elles avoisinent, correspondent exactement à l'axe des arcades ogivales dont il vient d'être question, comme celles qui se voient au haut du mur de la nef principale; elles doivent par conséquent avoir été percées pour raccorder l'ancien mur de chaque collatéral avec le nouveau mur de la nef principale (I : 4, 5); 4° enfin, l'irrégularité, par rapport à tous les autres, des deux piliers intérieurs de cette nef engagés dans le mur de la façade, est une nouvelle preuve du remaniement dont nous parlons, remaniement par suite duquel la nef centrale devait être éclairée de chaque côté par trois fenêtres supérieures à plein cintre et aujourd'hui cachées par le plafond de bois cintré, qui ne pouvait être qu'horizontal (III : 7, *ab*) lorsque ces baies étaient ouvertes.

La similitude de l'arcade située à l'entrée du chœur (qui d'ailleurs est bien homogène) avec celles de la nef est la preuve que ce chœur, tel qu'il est aujourd'hui, date de la même époque que la nef principale actuelle, avec laquelle il se relie parfaitement. Il aura été refait comme elle, car les transepts, et surtout celui du sud avec ses voûtes en cul-de-four ou d'arêtes sans nervures, les transepts, disons-nous, lui sont évidemment antérieurs et auront été conservés.

Quant à la forme de la nef centrale primitive, élevée en même temps que la façade et que les murs des collatéraux, il en reste peut-être la partie inférieure des deux piliers engagés intérieurement dans le mur de la façade. Quoi qu'il en soit, la disposition des deux plus anciennes fenêtres, qui paraît irrégulière aujourd'hui, s'expliquerait parfaitement par l'existence de quatre arcades dans la nef primitive, au lieu de trois, car les deux fenêtres dont il est question se seraient trouvées ainsi régulièrement placées au nord et au sud, vis-à-vis les deux arcades les plus centrales de cette nef.

L'église de Coudun est, comme on le voit, un de ces monuments hybrides dont l'analyse est difficile au premier abord, l'amalgame de leurs éléments s'étant fait à des époques assez rapprochées, mais qui présentent heureusement çà et là quelques caractères qui sont comme autant de traits de lumière servant de guide à l'investigateur.

CRAMOISY.

(Cramoisi. — *Cramisiacum*.)

AUTREFOIS entouré de murs et protégé par un château fort, Cramoisy était une chàtellenie qui dépendait de la baronnie de Mello. Vers le milieu du siècle dernier, on y voyait encore entr'autres restes de fortifications, deux portes à l'est nommées porte *Barbe* et porte *Robinet* et deux autres portes à l'ouest sous les noms de *Martelet* et de *Porte-du-Moulin* (*Ann. de l'Oise.*). On ne connaît aucun fait antérieur au XIII^e siècle qui soit relatif aux seigneurs de Cramoisy.

L'évêque de Beauvais avait le patronage de la cure, qui se trouvait comprise dans le doyenné de Clermont. L'église était dédiée à saint Martin. Par suite des modifications de plan et de forme qu'elle a éprouvées successivement, son clocher (la seule partie que nous ayons à décrire ici) n'est plus dans ses rapports primitifs avec le reste de l'édifice, qui est tout entier à la gauche de la tour; il en résulte que celle-ci, à peu près isolée, a dû être soutenue à l'extérieur par trois solides contre-forts de 6^m, 10 de hauteur (3), dont nous n'avons pas à nous occuper ici.

Clocher. — L'orientation de ce clocher (20, 21) n'est pas régulière: son axe transversal est reporté de 48 degrés vers l'est, par rapport au nord vrai. — Son plan (21) forme un carré parfait de 4^m, 30 de côté à l'extérieur. — Il est entièrement construit en pierres de taille, et la hauteur totale de sa maçonnerie, à partir du sol intérieur de l'église, est de 14^m, 80.